Envoyé en préfecture le 24/09/2026
Reçu en préfecture le 24/09/2026
Publié le
ID : 056-200096683-20260917-20260001910-DE

Centre MORBIHAN Communauté

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉCISIONS

BUREAU COMMUNAUTAIRE

Séance du 17 septembre 2026

DB.2026.019

Date de convocation : 11 septembre 2026

Délégués en exercice : 12	Présents : 11	Votants : 11

L'an deux mille vingt-six, le dix-sept septembre à 18 heures 00, le Bureau communautaire, dûment convoqué, s'est réuni au salle de l'Evel, Zone de Kerjean, 56500 LOCMINE, en session ordinaire, sur convocation de M. Benoît ROLLAND, Président.

PRÉSENTS : Mme Nolwenn BAUCHE-GAVAUD, Mme Chantal BIHOES, M. Pierre BOUEDO, M. Pierre GUEGAN, Mme Martine AUDIC, Mme Isabelle BREHELIN, M. Guénaël ROBIN, M. Hugues JEHANNO, M. Benoît ROLLAND, M. Jean-Marc ONNO, M. Pascal ROSELIER

ABSENTS EXCUSÉS : M. Stéphane HAMON

Secrétaire de séance : Mme Chantal BIHOES

Désignation d'un secrétaire de séance

VU le Code général des collectivités territoriales, et notamment les articles L.2121-15, L. 2121-21 et L. 5211-1,

Considérant que M. le Président propose la candidature de Mme BIHOES Chantal à la fonction de secrétaire de séance,

Après en avoir délibéré, le Bureau communautaire décide :

- **DE NE PAS PROCEDER au scrutin secret,**
- **DE DESIGNER, Mme BIHOES Chantal, secrétaire de séance.**

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

Pour : 11	*Contre : 0*	*Abstention : 0*	*Non votant : 0*

Acte rendu exécutoire après transmission au contrôle de légalité
et publication électronique le : 24/09/2026

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits
Pour extrait conforme,

Le Président,
Benoît ROLLAND